

**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 13 février 2014

Présidence: M. Maurizio Di FELICE

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 56 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'élaboration du projet de construction du nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des Finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

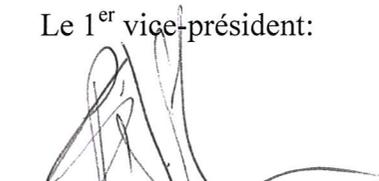
- I. d'accorder le crédit de Fr. 475'200.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre l'élaboration du projet de construction et l'approbation des plans du nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 475'200.-

«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.»

Pour le Bureau du Conseil communal

Le 1^{er} vice-président:



Maurizio Di Felice



La secrétaire:



Mireille Tacheron